

N° 92-637-G au catalogue
ISBN 978-0-660-26035-8

Fichiers des limites des régions agricoles de recensement — Guide de référence



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2012

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Fichiers des limites des régions agricoles de recensement — Guide de référence

À propos de ce guide

Le présent guide définit le contenu, les applications et les particularités techniques du Fichier des limites des régions agricoles de recensement de 2011, et comprend des notes sur la qualité des données et la méthodologie générale appliquée aux fins de la création du fichier.

La section 5, Spécifications techniques, précise la configuration du système, le mode d'installation, le cliché d'enregistrement et la description des éléments.

D'autres détails à ce sujet apparaissent dans le *Dictionnaire du Recensement de 2011* (n° 98-301-XWF au catalogue). Des renseignements supplémentaires sont aussi fournis en annexe.

Ce guide de référence n'indique pas quels progiciels permettent d'utiliser le Fichier des limites des régions agricoles de recensement. Les utilisateurs sont priés de communiquer avec les distributeurs des logiciels concernés pour avoir des renseignements à cet égard. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation le plus près.

Ce guide a été réalisé à partir de la meilleure information existante au moment de sa diffusion. Il ne constitue nullement une garantie de l'exactitude des données dans le cas où l'on ferait des observations différentes de celles énoncées ici. Toutes les mesures possibles ont été prises pour livrer un produit entièrement vérifié. On ne peut toutefois garantir la fiabilité des données à 100 %.

Quoi de neuf?

- Les fichiers sont conformes aux normes de la Division de la géographie
- Les régions agricoles du Recensement de l'agriculture sont établies à partir des îlots de diffusion pour s'assurer que ce fichier corresponde aux autres géographies créées à partir des mêmes normes



Aperçu

Fichiers des limites des régions agricoles de recensement

Les Fichiers des limites des régions agricoles de recensement de 2011 comprennent les limites de l'ensemble des 82 régions agricoles de recensement (voir la définition à la section Glossaire) pour le Recensement de l'agriculture de 2011.

Les Fichiers des limites des régions agricoles de recensement de 2011 peuvent être téléchargés en deux types de fichiers de limites : fichier numérique et fichier des limites cartographiques.

Les Fichiers des limites des régions agricoles de recensement de 2011 servent de charpente à la cartographie et à l'analyse spatiale. Les fichiers numériques des limites représentent la totalité du territoire, incluant les rives. Consultez le graphique 2.1. Les fichiers des limites cartographiques, quant à eux, illustrent les régions géographiques en suivant que les rives de la masse continentale canadienne et les principales îles. Les fichiers sont disponibles en trois formats : ArcGIS^{MD} (.shp), MapInfo^{MD} (.tab) et en langage de balisage géographique (Geography Markup Language [.gml]).

Des couches de données hydrographiques supplémentaires sont disponibles auprès de la Division de la géographie. On trouvera des précisions dans le Guide de référence des fichiers des limites du Recensement de 2011, no 92-160-G au catalogue. Cette couche de données sur les « eaux » peut servir de référence supplémentaire pour la cartographie ou l'affichage des limites dans un fichier numérique ou cartographique.

Graphique 2.1 Fichier numérique des limites des régions agricoles de recensement, 2011



Graphique 2.2 Fichier des limites cartographiques des régions agricoles de recensement avec rives, 2011



Date de référence

La **date de référence géographique** est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement sont recueillies, totalisées et diffusées. La date de référence géographique était le 1er janvier 2011 pour les recensements de la population et de l'agriculture de 2011 ainsi que les limites des régions géographiques contenues dans le Fichier des limites des régions agricoles de recensement.



Comment utiliser ce produit

Objet du produit

Le Fichier numérique des limites des régions agricoles de recensement (RAR) de 2011 illustre les limites utilisées pour la collecte et la diffusion des données du Recensement de 2011 et, par conséquent, ces dernières se prolongent souvent en ligne droite dans les masses d'eau.

Le Fichier des limites cartographiques des régions agricoles de recensement de 2011 a été produit pour appuyer l'analyse spatiale et la cartographie thématique des données du Recensement de l'agriculture de 2011 dans les cas où des rives réalistes sont nécessaires.

Utilisé avec le logiciel indiqué, le fichier des limites des RAR offre un cadre à la cartographie thématique – particulièrement pour les cartes choroplèthes. Les rives ont été intégrées aux limites pour permettre aux utilisateurs d'ombrer plus facilement les polygones de territoire. Les identificateurs géographiques établissent un lien entre les données statistiques et les limites des régions géographiques. Le fichier des limites des RAR correspond, sur le plan de la localisation, aux Fichiers du réseau routier de 2011, qui peuvent offrir un contexte géographique complémentaire pour les applications de cartographie.

Utilisation du Fichier des limites des régions agricoles de recensement avec d'autres fichiers de limites

Lorsqu'ils s'interrogent sur la façon d'utiliser le Fichier des limites des régions agricoles de recensement, les utilisateurs doivent se renseigner sur la compatibilité de ce fichier avec d'autres fichiers de renseignements spatiaux. Voici quelques-uns des produits de cartographie qu'on peut se procurer :

Fichiers numériques et des limites cartographiques des divisions de recensement de l'écoumène agricole

Les fichiers des limites de l'écoumène agricole présentent les limites généralisées de l'écoumène. On peut les appliquer à la cartographie thématique à petite échelle pour l'affichage des données statistiques agrégées au niveau des divisions de recensement.

Le fichier des limites cartographiques des divisions de recensement de l'écoumène agricole de 2011 ne correspond pas, sur le plan de la localisation, au fichier des limites cartographiques des RAR. L'utilisateur qui souhaite utiliser le fichier des limites cartographiques des divisions de

recensement de l'écoumène agricole avec le fichier des limites cartographiques des RAR doit tenir compte de leurs différences quant à la localisation. À noter toutefois que le fichier numérique des limites des divisions de recensement de l'écoumène agricole de 2011 correspond, sur le plan de la localisation, au fichier numérique des limites des RAR.

Fichiers numériques des limites et fichiers des limites cartographiques

La Division de la géographie de Statistique Canada a produit et diffusé une série de douze produits de fichiers numériques des limites et de fichiers des limites cartographiques. Chaque produit comprend les limites pour un niveau géographique normalisé (p. ex., divisions de recensement) ainsi que les traits hydrographiques entourant le Canada. De plus, chaque produit comprend un fichier distinct incluant des traits hydrographiques supplémentaires pour la cartographie des étendues d'eau intérieures (les lacs intérieurs importants et les rivières à traits doubles). Les fichiers des limites des RAR correspondent, sur le plan de la localisation, à ces fichiers car ils ont été créés d'après la même base.

Lorsqu'on décide du fichier de limites à utiliser, il faut tenir compte des autres données géospatiales qui seront utilisées avec le fichier de limites.

Restrictions

La précision de localisation des Fichiers des limites des régions agricoles de recensement de 2011 ne permet pas des applications telles que le cadastre, l'arpentage et l'ingénierie.

Le Fichier des limites des régions agricoles de recensement ne sera pas précis si son échelle est plus grande que l'échelle du matériel qui a servi à sa création. Tout particulièrement, on ne pourra se servir des rives initialement numérisées à une échelle de 1 : 1 000 000 (à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement [RMR] et des agglomérations de recensement [AR]) pour la cartographie à grande échelle.

Le Fichier des limites des régions agricoles de recensement est recommandé pour la cartographie de portée régionale. On peut indiquer les limites aux échelles variant entre 1 : 1 000 000 et 1 : 5 000 000.

Méthodes

Création des limites pour le Fichier numérique des limites des régions agricoles de recensement

Les Fichiers des limites des îlots de diffusion qui ont été établis par la Division de la géographie pour l'ensemble des 493 345 îlots de diffusion au Canada, ont de point de départ à l'établissement des limites des régions agricoles de recensement (RAR). Dans toutes les provinces, sauf en

Saskatchewan, les régions agricoles de recensement ont été définies comme des groupes d'une ou de plusieurs divisions de recensement adjacentes, les divisions de recensement, pour leur part, étant définies comme des groupes de subdivisions de recensement unifiées (SRU). De ce fait, dans neuf provinces, les limites des RAR ont été établies par l'agrégation des polygones qui constituaient chaque îlot de diffusion, d'abord au niveau de la subdivision de recensement unifiée, puis jusqu'au niveau de la subdivision de recensement, et finalement au niveau des RAR. Toutefois, en Saskatchewan, les RAR ne sont pas définies comme des groupes de divisions de recensement, mais plutôt directement comme des groupes de subdivisions de recensement unifiées. En Saskatchewan, les limites des RAR ont donc été établies par l'agrégation directe des polygones constituant chaque îlot de diffusion, d'abord au niveau de la subdivision de recensement unifiée, puis directement jusqu'au niveau des RAR.

Création des limites pour le Fichier des limites cartographiques des régions agricoles de recensement

Le Fichier numérique des limites des régions agricoles de recensement est à la base de la création de la version cartographique. Les Fichiers des limites des îlots de diffusion qui ont été établis par la Division de la géographie pour l'ensemble des 493 345 îlots de diffusion au Canada, ont servi de point de départ à l'établissement des limites des RAR. La même méthode est utilisée avec le fichier numérique pour l'agrégation des îlots de diffusion.

Information sur les attributs du Fichier des limites des régions agricoles de recensement

Cinq principaux attributs ont été associés aux polygones du fichier des limites des RAR. Le nom de la RAR (RARNOM) et son code (RARIDU) proviennent du fichier des attributs des régions agricoles de recensement, mis à jour avant chaque Recensement de l'agriculture, à l'aide de renseignements provenant des provinces. Le code de la RAR a été ajouté aux fichiers des limites des îlots de diffusion ; par la suite, les cinq attributs ont été dérivés de ces fichiers pour être affectés au fichier des limites des régions agricoles de recensement. Les trois autres champs principaux consistaient en un code pour la province ou le territoire (PRIDU), un nom pour la province et le territoire (PRNOM) et un code pour la région géographique normalisée du Recensement de l'agriculture (AGIDU).

Contenu

Les Fichiers des limites des régions agricoles de recensement du Canada comprennent les limites de l'ensemble des 82 régions agricoles de recensement définies pour le Recensement de l'agriculture de 2011. Une région agricole de recensement est une région géographique infraprovinciale qui sert principalement au Recensement de l'agriculture aux fins de la diffusion des données agricoles. Dans la plupart des provinces, les régions agricoles de recensement comprennent habituellement des groupes de divisions de recensement adjacentes. Font exception

la Saskatchewan, où les régions agricoles de recensement sont constituées de groupes de subdivisions de recensement unifiées adjacentes qui ne correspondent pas nécessairement aux limites des divisions de recensement, et l'Île-du-Prince-Édouard, où les trois divisions de recensement actuelles (comtés) sont traitées comme des régions agricoles de recensement pour la diffusion des données. Les régions agricoles de recensement ne sont pas définies au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Dans les provinces des Prairies, les régions agricoles de recensement sont habituellement appelées districts agricoles.

Le fichier des limites des RAR se compose de polygones qui correspondent aux régions agricoles de recensement. Il y a beaucoup plus de polygones que de régions agricoles de recensement, surtout parce qu'il faut ajouter des polygones pour représenter les îles. Chaque polygone codé comme une région agricole de recensement a son propre code RARIDU (un code d'identification unique à chaque région agricole de recensement). Le fichier des limites des RAR est uniquement disponible au niveau national.

Comparaison avec le Fichier des limites des régions agricoles de recensement de 2006

Les Fichiers des limites des régions agricoles de 2011 ne sont pas compatibles avec le Fichier des limites des régions agricoles de 2006.

Les Fichiers des limites des régions agricoles de 2011 ont été créés en regroupant les îlots de diffusion agrégés en RAR pour assurer la normalisation avec les fichiers des limites de la Division de la géographie.



Qualité des données

L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.

Les fichiers des limites des RAR de 2011 ont été créés à l'aide des données spatiales des Fichiers numériques et des Fichiers des limites cartographiques de 2011. Les Fichiers de limites ont été élaborés selon le processus ci-dessous :

Création des Fichiers numériques de limites de 2011

L'infrastructure de données spatiales a servi à produire les Fichiers numériques des limites de 2011 par l'agrégation de polygones utilisant des codes géographiques. Par exemple, pour créer les fichiers numériques des limites pour les provinces et les territoires, toutes les unités polygonales de l'infrastructure de données spatiales ayant la même relation à une province ou un territoire ont été agrégées de manière à former un ou plusieurs polygones représentant cette province ou ce territoire. D'autres données (notamment le nom) pour chaque région géographique ont été intégrées au produit à partir de l'infrastructure de données spatiales.

Création des Fichiers de limites cartographiques de 2011

La création du Fichier des limites cartographiques de 2011 a utilisé les Fichiers numériques de limites de 2011 et un ensemble de traits hydrographiques de la Base nationale de données géographiques. Ces traits hydrographiques utilisent les traits des rives (p. ex., les océans, les baies), les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent. Ces données ont été utilisées pour retirer des fichiers numériques de limites la portion des régions géographiques qui entrent dans ces traits majeurs des eaux côtières.

Autres formats

Les fichiers ont été transformés de la projection conique conforme de Lambert en coordonnées de latitude et de longitude. Enfin, les fichiers ont été vérifiés, convertis en versions française et anglaise et désignés en conséquence.

Les fichiers ont été convertis en trois formats de produits (ArcGISMD [.shp], Geography Markup Language [.gml] et MapInfo^{MD} [.tab]).

Création de la couche de données côtières

La couche de données côtières a été créée par la sélection de traits hydrographiques en dehors de la masse continentale du Canada à partir des couches hydrographiques de référence de la Base nationale de données géographiques du Canada. Ces données de référence ont été puisées dans la Base nationale de données topographiques (cartes à l'échelle 1:50 000 et 1:250 000) et dans la Carte numérique du monde. Cette dernière présente des traits de polygone formant les océans Pacifique, Atlantique et Arctique et les mers de Beaufort et du Labrador, de même que tous les chenaux, détroits, passages et baies, incluant la baie d'Hudson et la baie James. Les traits formant les Grands Lacs, le lac des Bois et la Voie maritime du Saint-Laurent ont été aussi inclus.

On a ensuite généralisé la couche de données côtières en retirant toutes les îles de moins de 100 000 mètres carrés, sauf celles qui constituent le seul territoire des régions géographiques et celles qui étaient sillonnées par les arcs routiers figurant dans le fichier du réseau routier.

Création de la couche de données sur les eaux intérieures

On a créé la couche de données sur les eaux intérieures par la sélection des traits hydrographiques des couches hydrographiques de référence de la Base nationale de données géographiques. On a attribué un rang à chacun des traits en fonction de son étendue ou de son importance culturelle. Les traits les plus étendus et les plus importants occupent les rangs inférieurs. Ces rangs peuvent servir à sélectionner et à formater les caractères aux fins d'affichage cartographique à différentes échelles.

Lacs et rivières (polygone)

Le fichier des polygones des lacs et rivières contient certaines masses d'eau interne et îles que l'on ne peut trouver dans la couche littorale.

Rivières intérieures (trait)

Le fichier des rivières intérieures contient certaines caractéristiques hydrographiques comme des rivières et des cours d'eau.

Précision de localisation

Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

La précision de localisation des fichiers des limites des **RAR** est fondée sur la précision de localisation du matériel source utilisé dans la production de ces fichiers.

Les limites sources sont dérivées de l'Infrastructure de données spatiales. Les données de cette infrastructure sont conservées en double précision. Une telle précision permet de placer sur la carte la position respective exacte des traits adjacents sans chevauchement. Cependant, la précision absolue de la localisation des traits de la base de données varie selon la source des traits.

L'Infrastructure de données spatiales n'est pas un système mondial de localisation (GPS), mais on a tout mis en œuvre pour faire en sorte que les limites des régions géographiques de l'Infrastructure de données spatiales respectent celles des entités administratives qu'elles représentent (p. ex., région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement). La précision de localisation de ces limites dépend des matériels sources utilisés par Statistique Canada pour la localisation de ces limites. De plus, en raison de l'importance accordée à la précision relative de la localisation, la précision de localisation d'autres données géographiques (p. ex., les données du réseau routier et les données hydrographiques) conservées dans l'Infrastructure de données spatiales entre en ligne de compte pour la localisation des limites des régions géographiques.

La précision de localisation de ces fichiers ne soutient pas les applications cadastrales, d'arpentage, de numérisation ou de génie.

Les données servant à créer les produits ont été obtenues de plusieurs sources comprenant des échelles très différentes. Les fichiers numériques des limites et des fichiers des limites cartographiques ne seront pas précis si leur échelle est plus grande que l'échelle du matériel qui a servi à leur création. Les cartes créées à partir des fichiers des limites ne devraient pas servir à déterminer l'emplacement précis des limites. Elles ne visent pas à servir de représentation légale ou cadastrale détaillée des régions géographiques.

Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (centre de population, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).

Les données sur les attributs liés aux polygones des Fichiers des limites des régions agricoles de recensement ont été vérifiées par rapport aux données contenues dans le fichier des attributs des régions agricoles de recensement.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur valide pour chaque région agricole de recensement : le RARidu. On a vérifié chaque RARidu du Fichier des limites cartographiques des RAR pour s'assurer qu'il est inscrit dans le Fichier des attributs des RAR et qu'il correspond au AGidu (un code unique qui identifie les RAR et qui se lie aux données des tableaux des produits du Recensement de l'agriculture de 2011) .

Intégralité

L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Le nombre de régions agricoles de recensement ainsi que leurs identificateurs uniques ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans le Fichier des attributs des régions agricoles de recensement.



Spécifications techniques

Formats de logiciels

Les Fichiers des limites des régions agricoles de recensement de 2011 peuvent être téléchargés à partir du site Internet de Statistique Canada dans les formats suivants :

- format ArcGIS^{MD} fichier « shape » version 9.3.1
extension de fichier : .shp
- format MapInfo^{MD} version 11.0.1
extension de fichier : .tab
- langage de balisage géographique (Geography Markup Language [GML]) version 3.1.1)
extension de fichier : .gml

Mode d'installation

Les fichiers ArcGIS^{MD}, MapInfo^{MD} et GML sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZipMD (extension de fichier .zip).

Un fichier schéma XML (.xsd) est inclus pour décrire et valider la structure et le contenu du fichier (.gml).

Les noms des régions géographiques dans les Fichiers des limites des régions agricoles de recensement contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ArcGIS^{MD} et MapInfo^{MD} pour UNIX et Windows^{MD}. Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur personnel ArcGIS^{MD} 9.3.1 et MapInfo^{MD} 11.0.1.

Représentation géographique

Les Fichiers des limites des régions agricoles de recensement de 2011 sont disponibles gratuitement sur le site Internet de Statistique Canada, dans la représentation géographique suivante :

Système de référence géodésique : NAD83

Coordonnées : Latitude / Longitude

Pour que certains calculs soient plus pertinents (p. ex., le calcul de la superficie), il est recommandé que les coordonnées de latitude et de longitude soient transformées dans une projection cartographique appropriée.

Règles de désignation des noms de fichiers

Voici les règles utilisées :

ArcGIS^{MD} fichier « shape » grar000a11a_f.shp, grar000b11a_f.shp

MapInfo^{MD} fichier « TAB » grar000a11m_f.tab, grar000b11m_f.tab

Langage de balisage géographique (GML) grar000a11g_f.gml, grar000b11g_f.gml

le « g » renvoie à la représentation géographique, « rar » indique que le fichier représente les régions agricoles de recensement, « 000 » est le code de trois chiffres qui indique que le fichier est national, « a » indique qu'il s'agit d'un fichier numérique de limites et « b » indique qu'il s'agit d'un fichier de limites cartographiques avec une couverture détaillée, « 11 » est le timbre-dateur pour l'année de diffusion, « m » ou « a » ou « g » indique le logiciel et « e » ou « f » la langue utilisée dans le fichier.

Noms et taille des fichiers						
	ArcGIS ^{MD}		MapInfo ^{MD}		Langage de balisage géographique	
	Nom du fichier	Taille du fichier compressé (MB)	Nom du fichier	Taille du fichier compressé (MB)	Nom du fichier	Taille du fichier compressé (MB)
Fichier numérique des limites des RAR	grar000a11a_f	7,63	grar000a11m_f	4,46	grar000a11g_f	10,03
Fichier des limites cartographiques des RAR	grar000b11a_f	24,0	grar000b11m_f	13,44	grar000b11g_f	31,23

Cliché d'enregistrement et description des fichiers

Cliché d'enregistrement pour les régions agricoles de recensement :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites.

Nom de l'attribut	Genre de données	Description
ID de fichier	ID d'objet (4)	Particulier à ArcGIS ^{MD}
« Shape »	Géométrie	Particulier à ArcGIS ^{MD}
PRIDU	caract. (2)	Nom officiel d'une province ou d'un territoire.
RARIDU	caract. (4)	Identificateur unique d'une région agricole de recensement (composé du code de province/territoire à 2 caractères et du code de région agricole de recensement à 2 caractères).
RARNOM	caract. (50)	Nom officiel de la région agricole de recensement.
AgIDU	caract. (9)	Identificateur unique des régions géographiques normalisées avec diffusion par le Recensement de l'agriculture (composé du code de province ou de territoire à 2 caractères, du code de région agricole de recensement à 2 caractères, du code numérique de division de recensement à 2 caractères et du code de subdivision de recensement unifiée à 3 caractères).



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Glossaire

Aire de diffusion

Une aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable formée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada.

Base nationale de données géographiques (BNDG)

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une base de données partagée par Statistique Canada et Élections Canada. Elle renferme des routes, des noms de routes et des tranches d'adresses. Elle comprend également des couches de référence distinctes renfermant des traits physiques et culturels comme le réseau hydrographique et les noms de cours d'eau, les chemins de fer et les lignes de transmission électrique.

Carte de référence

Une carte de référence indique l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Les cartes donnent les limites, les noms et les codes d'identification uniques des régions géographiques normalisées, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

Carte thématique

Une carte thématique illustre la répartition spatiale des données relatives à un ou plusieurs thèmes particuliers des secteurs géographiques choisis. La carte peut être de nature qualitative (p. ex., principaux types de fermes) ou quantitative (p. ex., variation en pourcentage de la population).

Centre de population

Un centre de population (CTRPOP) contient une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population de 400 ou plus habitants au kilomètre carré selon le chiffre de population actuel. Toutes les régions situées à l'extérieur des centres de population sont classés dans la catégorie de régions rurales. Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent l'ensemble du Canada.

Les centres de population sont classés en trois groupes, selon la taille de leur population :

- les petits centres de population, comptent une population de 1 000 à 29 999 habitants
- les moyens centres de population, comptent une population de 30 000 à 99 999 habitants
- les grands centres de population urbains, comptent une population de 100 000 habitants et plus.

La population des centres de population comprend toute la population vivant dans les noyaux, les noyaux secondaires et les banlieues des régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR) ainsi que la population vivant dans les centres de population à l'extérieur des RMR et AR.

Chiffres ajustés

Le terme « chiffres ajustés » désigne les chiffres de population et des logements du recensement précédent qui ont été ajustés (c'est-à-dire totalisés de nouveau) pour refléter les limites actuelles du recensement lorsque des limites ont été modifiées entre les deux recensements.

Circonscription électorale fédérale

Une circonscription électorale fédérale (CEF) est une région représentée par un député à la Chambre des communes. Les limites des circonscriptions électorales fédérales utilisées lors du Recensement de 2011 sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 2003.

Classification des secteurs statistiques

La Classification des secteurs statistiques (CSS) regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement ou d'une zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM). La ZIM classe tous les SDR des provinces et des territoires qui sont à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

La Classification des secteurs statistiques est une variante de la Classification géographique type (CGT). Les subdivisions de recensement (SDR) à partir du plus bas niveau de la variante de la classification. Le prochain niveau comprend les régions métropolitaines de recensement (RMR), les agglomérations de recensement (AR) et les zones d'influence métropolitaine (ZIM). Le plus haut niveau comprend trois catégories qui couvrent toute la masse terrestre du Canada :

- régions métropolitaines de recensement
- agglomérations de recensement
- à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

La CSS fournit des codes d'identification numériques uniques pour ces régions géographiques constituant une structure hiérarchique. A été créer aux fins de rapports statistiques.

Classification géographique type

La Classification géographique type (CGT) de 2011 est la classification officielle utilisée à Statistique Canada pour classer les régions géographiques au Canada. Elle est conçue pour classer les renseignements statistiques par régions géographiques. La classification constitue

quatre niveaux : Régions géographiques du Canada, provinces et territoires, divisions de recensement (tel que comtés et municipalités régionales) et les subdivisions de recensement (tel que les municipalités). Les quatre niveaux sont organisés de manière hiérarchique, un code à sept chiffres est utilisé pour montrer cette relation.

Code géographique

Un code géographique est un identificateur numérique attribué à une région géographique. Il permet d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

Côté d'îlot

Le côté d'îlot correspond à un côté de rue situé entre deux traits consécutifs qui coupent cette rue. Ces traits peuvent être d'autres rues ou des limites de régions géographiques normalisées.

Les côtés d'îlot servent à produire des points représentatifs de côté d'îlot, qui sont utilisés pour le géocodage et l'extraction de données du recensement lorsque les adresses de voirie sont connues.

Date de référence géographique

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2011, la date de référence géographique est le 1er janvier 2011.

Densité de la population

La densité de la population est le nombre de personnes au kilomètre carré.

Division de recensement

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme comté, municipalité régionale de comté et *regional district*) ou des régions équivalentes. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province/territoire.

Écoumène

Le terme « écoumène » est utilisé par les géographes pour désigner la surface habitée. Il s'applique généralement aux régions où des habitants ont établi leur résidence permanente, ainsi qu'à toutes les zones de travail occupées ou utilisées à des fins agricoles ou pour d'autres activités

économiques. Il peut donc exister différents types d'écoumènes, chacun présentant des caractéristiques qui lui sont propres (écoumène de population, écoumène agricole, écoumène industriel, etc.).

Énoncés sur la qualité des données spatiales

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Fichier des limites cartographique

Les fichiers des limites cartographiques (FLC) contiennent les limites des régions géographiques normalisées ainsi que le littoral canadien. Certains lacs intérieurs et cours d'eau sont inclus dans une couche supplémentaire.

Fichier du réseau routier

Le fichier du réseau routier (FRR) comporte des routes, des noms de routes, le type de routes et l'orientation des routes, des tranches d'adresses et des routes ordonnées pour l'ensemble du pays. Les tranches d'adresses sont établies en fonction des logements.

Fichier numérique de limite

Les fichiers numériques des limites (FNL) contiennent les limites utilisées pour la collecte des données du Recensement de 2011 qui, de ce fait, se prolongent souvent en ligne droite dans les étendues d'eau.

Géocodage

Le géocodage est le processus utilisé pour attribuer des identificateurs géographiques (codes ou coordonnées x,y) aux détails cartographiques et aux enregistrements de données. Les géocodes ainsi créés permettent d'apparier géographiquement les données à un endroit sur la terre.

Les ménages, les codes postaux et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs (coordonnées) de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connues, autrement ils sont appariés aux points représentatifs d'îlot de diffusion (ID). En certain cas, les codes postaux et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs d'aire de diffusion (AD)

lorsqu'il n'est pas possible de les appairer aux ID. De plus, les données sur le lieu de travail sont appariées aux points représentatifs de subdivision de recensement lorsqu'il n'est pas possible de les appairer aux AD.

Îlot de diffusion

Un îlot de diffusion (ID) est un territoire dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou des limites de régions géographiques normalisées. L'îlot de diffusion est la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés. Les îlots de diffusion couvrent tout le territoire du Canada.

Infrastructure des données spatiales

L'Infrastructure des données spatiales (IDS) est une base de données de maintenance interne qui n'est pas diffusée à l'extérieur de Statistique Canada. Elle contient des routes, des noms de routes et des tranches d'adresses tirés de la Base nationale de données géographiques (BNDG) ainsi que des arcs des limites de régions géographiques normalisées ne suivant pas les routes, le tout intégré dans une couche linéaire. La base de données comprend aussi une couche de polygones représentant les îlots de base (IB; l'îlot de base est la plus petite unité de polygone dans la base de données formée par l'intersection de toutes les routes et des arcs de régions géographiques ne suivant pas les routes) des couches de limites de régions géographiques normalisées, des tableaux d'attributs dérivés ainsi que des couches de référence renfermant des traits physiques et culturels (tels l'hydrographie, les chemins de fer et les lignes de transmission électrique) tirés de la BNDG.

L'IDS soutient une grande diversité d'activités du recensement comme la maintenance et la délimitation des limites des régions géographiques normalisées (y compris la délimitation automatisée des îlots de diffusion et des centres de population) et le géocodage. L'IDS est également la source utilisée pour générer un grand nombre de produits géographiques du Recensement de 2011, comme les fichiers des limites cartographiques et les fichiers du réseau routier.

Localité désignée

Une localité désignée (LD) est habituellement une petite collectivité ou un établissement qui ne satisfait pas aux critères établis par Statistique Canada pour être considéré comme une subdivision de recensement (une municipalité) ou un centre de population.

Les localités désignées sont créées par les provinces et les territoires, en collaboration avec Statistique Canada afin de fournir des données sur les régions inframunicipales.

Nom de localité

« Nom de localité » fournit de l'information au sujet du nom et de l'emplacement d'endroits connus localement. Ça inclut également certains enregistrements de régions géographiques actives et retirées de même que des noms provenant de la Base de données de toponymie du Canada.

« Nom de localité » renvoie à un ensemble de noms comprenant les subdivisions de recensement (municipalités), les localités désignées et les centres de population, ainsi que certains endroits connus localement.

Noyau, banlieue et région rurale

Les termes « noyau », « banlieue » et « région rurale » remplacent les termes « noyau urbain », « banlieue urbaine » et « banlieue rurale » pour le Recensement de 2011. Ces termes font une distinction entre les centres de population (CTRPOP) et régions rurales (RR) à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR).

Une RMR ou une AR peut avoir deux types de noyaux : le noyau et le noyau secondaire. Le noyau est le centre de population dont la population est la plus élevée et autour duquel une RMR ou une AR est délimitée. Le noyau doit avoir une population (selon le dernier recensement) d'au moins 50 000 habitants lorsqu'il s'agit d'une RMR et d'au moins 10 000 habitants lorsqu'il s'agit d'une AR.

Le noyau secondaire est un centre de population à l'intérieur d'une RMR ayant au moins 10 000 habitants et était le noyau d'une AR qui a fusionné à une RMR adjacente.

Le terme « banlieue » inclut tous les centres de population à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui ont moins de 10 000 habitants et qui ne sont pas adjacents au noyau ou au noyau secondaire.

Tous les territoires à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui ne sont pas classifiés en tant que noyau ou banlieue sont classifiés « région rurale ».

Point représentatif

Un point représentatif est un point de coordonnée qui représente une ligne ou un polygone. Le point est situé le long du centre de la ligne. Pour le polygone, il est situé soit au centre ou selon la pondération de la population.

Les points représentatifs sont générés pour les côtés d'îlot, ainsi que pour des régions géographiques sélectionnées : province/territoire (PR), circonscription électorale fédérale (CEF), région économique (RE), division de recensement (DR), région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement (RMR/AR), subdivision de recensement (SDR), centre de population (CTRPOP), localité désignée (LD), secteur de recensement (SR), aire de diffusion (AD) et îlot de diffusion (ID).

Les ménages, les codes postaux et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs (coordonnées) de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connues, autrement ils sont appariés aux points représentatifs d'îlot de diffusion (ID). En certains cas, les codes postaux et

les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs d'aire de diffusion (AD) lorsqu'il n'est pas possible de les appairer aux ID. De plus, les données sur le lieu de travail sont appariées aux points représentatifs de subdivision de recensement (SDR) lorsqu'il n'est pas possible de les appairer aux AD.

Projection cartographique

La projection cartographique est le processus qui consiste à transformer et à représenter sur une surface bidimensionnelle (plane) des points situés sur la surface sphérique tridimensionnelle de la terre. Ce processus fait appel à une méthode directe de projection géométrique ou à une méthode de transformation calculée mathématiquement.

La projection conique conforme de Lambert est généralement utilisée à la production des cartes à petite échelle; cette projection cartographique est la plus utilisée à Statistique Canada.

Province ou territoire

Les termes « province » et « territoire » désignent les principales unités politiques du Canada. Du point de vue statistique, les provinces et les territoires sont des régions de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées. Le Canada est divisé en 10 provinces et 3 territoires.

Région agricole de recensement

Les régions agricoles de recensement (RAR) sont composées d'un groupe de divisions de recensement adjacentes. En Saskatchewan, les régions agricoles de recensement sont des groupes de subdivisions de recensement unifiées adjacentes, qui ne respectent pas nécessairement les limites des divisions de recensement.

Région économique

Une région économique (RE) est constituée d'un groupe de divisions de recensement (DR) entières (sauf pour un cas en Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (connu sous le nom de noyau). Une RMR doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau doit compter au moins 50 000 habitants. L'AR doit avoir un noyau au moins 10 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement précédent sur le lieu de travail.

Si la population du noyau d'une AR devient inférieure à 10 000 habitants, l'AR est retirée du programme. Cependant, une RMR restera une RMR même si la population totale devient inférieure à 100 000 habitants ou si la population de son noyau devient inférieure à 50 000 habitants. Les petits centres de population avec un chiffre de population inférieur à 10 000 habitants sont appelés banlieue. Toutes les régions à l'intérieur des RMR ou des AR qui ne sont pas des centres de population sont des régions rurales.

Lorsque le noyau d'une AR compte au moins 50 000 habitants, elle est subdivisée en secteurs de recensement. Les secteurs de recensement de l'AR sont maintenus même si, ultérieurement, la population de son noyau devient inférieure à 50 000 habitants. Toutes les RMR sont subdivisées en secteurs de recensement.

Région rurale

Les régions rurales (RR) comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des centres de population (CTRPOP). Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent tout le territoire canadien.

La population rurale comprend toutes les personnes qui vivent dans les régions rurales des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que les personnes qui vivent dans les régions rurales à l'extérieur des RMR et des AR.

Secteur de recensement

Les secteurs de recensement (SR) sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement entre 2 500 et 8 000 habitants. Ils sont créés au sein de régions métropolitaines de recensement (RMR) et d'agglomérations de recensement (AR) dont le noyau compte 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

Un comité de spécialistes locaux (par exemple, des planificateurs, des travailleurs sociaux, des travailleurs du secteur de la santé et des éducateurs) délimite initialement les secteurs de recensement de concert avec Statistique Canada. Une fois qu'une RMR ou qu'une AR a été divisée en secteurs de recensement, les secteurs de recensement sont maintenus même si, ultérieurement, la population du noyau de la RMR ou de l'AR devient inférieure à 50 000 habitants.

Subdivision de recensement

Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales/territoriales) ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques (p. ex., les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés).

Subdivision de recensement unifiée

Une subdivision de recensement unifiée (SRU) est un groupe de subdivisions de recensement adjacentes. Il s'agit généralement de petites subdivisions de recensement à forte densité de population (villes, villages, etc.) qui sont groupées avec une plus grande subdivision de recensement plutôt rurale, de façon à créer un niveau géographique entre la subdivision de recensement et la division de recensement.

Superficie des terres

La superficie des terres correspond à la surface en kilomètres carrés des parties terrestres des régions géographiques normalisées. Les données sur les superficies des terres ne sont pas officielles et servent uniquement à calculer la densité de la population.

Système de coordonnées

Un système de coordonnées est un système de référence faisant appel à des règles mathématiques pour préciser des positions (endroits) sur la surface de la terre. Les valeurs de coordonnées peuvent être sphériques (latitude et longitude) utilisant des unités de mesure angulaires comme les degrés, les minutes et les secondes ou planes (universel transverse de Mercator) utilisant des unités linéaires comme les mètres.

Les fichiers des limites cartographiques, les fichiers du réseau routier, les fichiers numériques des limites et les points représentatifs sont diffusés sous forme de coordonnées de latitude et de longitude.

Système de référence géodésique

Un système de référence géodésique qui inclut un ellipsoïde et une origine à partir desquels on détermine la latitude et la longitude de tous les autres points de la surface terrestre. Un système de référence géodésique pourrait souvent être associé à un ellipsoïde particulier (modèle de référence mathématique de la terre).

Zones d'influence métropolitaine de recensement

Le concept de zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) permet de différencier géographiquement les régions du Canada situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Les subdivisions de recensement (SDR) situées à l'extérieur des RMR et des AR à l'intérieur des provinces sont classées dans l'une des quatre catégories établies selon le degré d'influence (forte, modérée, faible ou aucune) que les RMR ou les AR exercent sur elles. Une catégorie distincte est attribuée aux SDR situés dans les territoires, mais à l'extérieur des AR.

Les subdivisions de recensement situées à l'intérieur des provinces sont classées dans l'une des catégories de ZIM en fonction du pourcentage de sa population active occupée qui se déplace pour se rendre au travail dans le(s) noyau(x) des RMR ou AR. Les SDR sur lesquelles le même degré d'influence est exercé ont tendance à être regroupées. Elles forment des zones autour des RMR et des AR qui changent de catégorie de « forte » à « aucune » influence à mesure que la distance qui les sépare des RMR et des AR augmente. Puisque plusieurs SDR dans les territoires sont vastes et que leur population est dispersée, le navettage de la population active occupée est instable. C'est la raison pour laquelle une catégorie distincte non basée sur les déplacements est attribuée aux SDR qui sont à l'extérieur des AR dans les territoires.

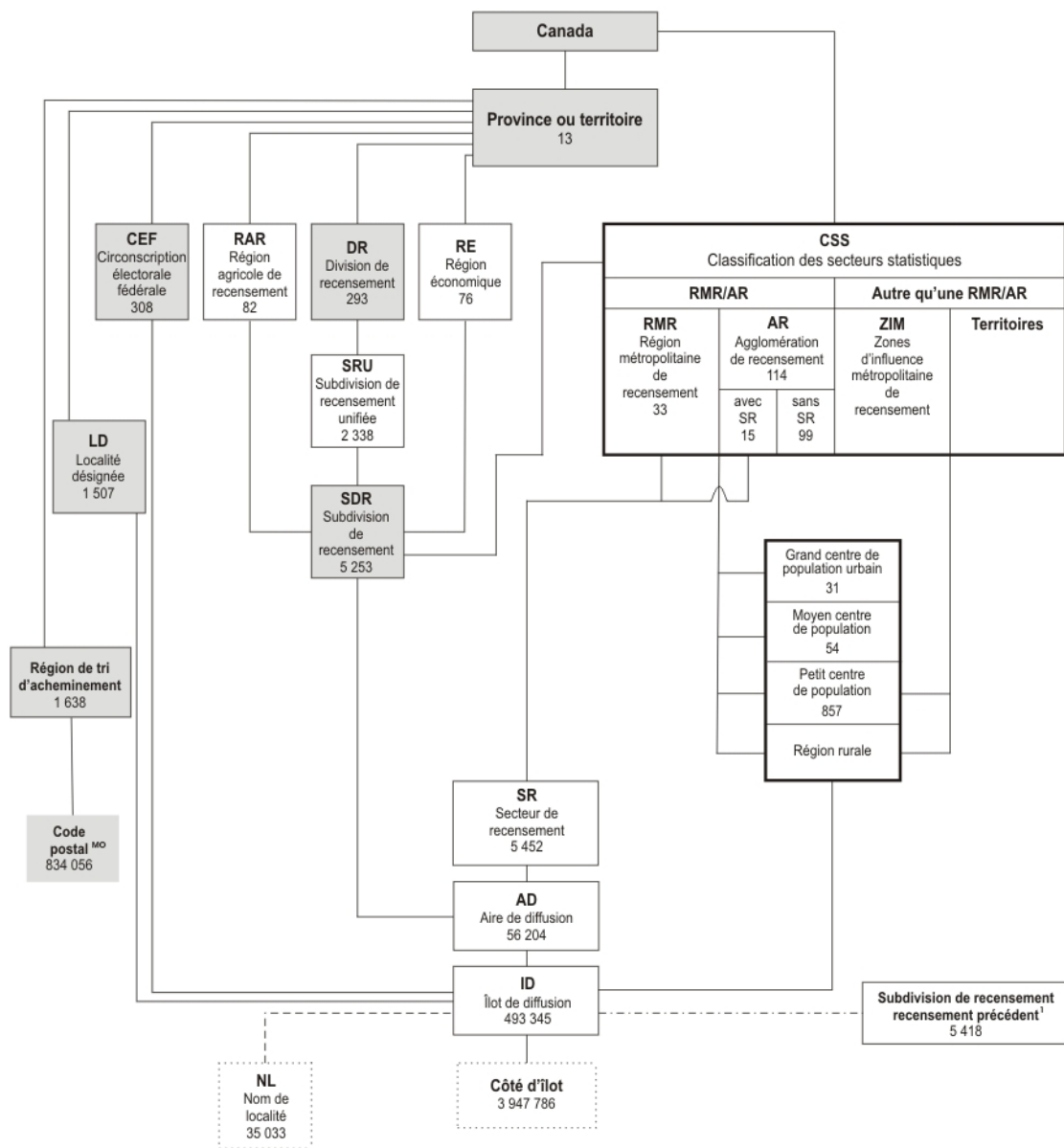


Statistique
Canada

Statistics
Canada

Annexes

Annexe A : Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2011



1. Un couplage selon un ajustement optimal est établi entre les SDR du recensement précédent et les îlots de diffusion du recensement actuel pour faciliter l'extraction de données historiques.

- Région administrative
- Région statistique
- Polygone
- Point représentatif
- Couplage selon un ajustement optimal
- Appariement à l'aide du processus de points dans un polygone

Annexe B : Règles d'attribution des noms pour les fichiers de données spatiales

Les noms des fichiers de données spatiales du Recensement de 2011 diffusés aux utilisateurs, sont conformes aux règles d'attribution des noms pour les fichiers de données spatiales. La région et le code géographiques, le type de fichier, le timbre dateur, le type de logiciel et la langue seront intégrés dans le nom. La normalisation des noms des fichiers devrait faciliter le stockage des fichiers comprimés, lesquels auront tous l'extension .zip.

Chaque nom de fichier comporte 13 caractères, ce qui est conforme aux exigences relatives aux limites d'ArcGIS^{MD} et de MapInfo^{MD} quant à la longueur des noms de fichier. Tous les caractères alphabétiques sont en minuscules afin d'assurer l'uniformité.

Premier caractère : projection du fichier

- g si la projection est géographique (latitude / longitude)
- l s'il s'agit d'une projection conique conforme de Lambert

Trois caractères suivants : principale région géographique du fichier

Tableau B.1 Règles d'attribution des noms pour les fichiers de données spatiales — région géographique du fichier

Région géographique / produit	Fichier en français	Fichier en anglais
Nationale / provinciale	pr_	pr_
Circonscription électorale fédérale	cef	fed
Région économique	re_	er_
Division de recensement	dr_	cd_
Subdivision de recensement	sdr	csd
Région agricole de recensement	rar	car
Subdivision de recensement unifiée	sru	ccs
Région métropolitaine de recensement / agglomération de recensement	rmr	cma

Région géographique / produit	Fichier en français	Fichier en anglais
Secteur de recensement	sr_	ct_
Centre de population	cp_	pc_
Localité désignée	ld_	dpl
Aire de diffusion	ad_	da_
Îlot de diffusion	id_	db_
Écoumène de population	ecu	ecu
Écoumène agricole	eco	eco
Fichier du réseau routier	frr	rnf
Fichiers des limites internationales (portion de la partie continentale des États-Unis et de l'Alaska, ainsi que du Groenland)	int	int
Données hydrographiques (Grands Lacs, Fleuve Saint-Laurent, océans, etc.)	hy_	hy_

Trois chiffres suivants : code géographique de couverture

Tableau B.2 Règles de désignation des fichiers de données spatiales – code géographique de couverture

Couverture nationale	Découpage par province et territoire	
000	010	Terre-Neuve-et-Labrador
	011	Île-du-Prince-Édouard
	012	Nouvelle-Écosse
	013	Nouveau-Brunswick
	024	Québec
	035	Ontario
	046	Manitoba

Couverture nationale	Découpage par province et territoire	
	047	Saskatchewan
	048	Alberta
	059	Colombie-Britannique
	060	Yukon
	061	Territoires du Nord-Ouest
	062	Nunavut

Caractère suivant : type de fichier

- a un fichier numérique des limites
- b un fichier des limites cartographiques
- c une couverture hydrographique détaillée des lacs intérieurs (polygone)
- d une couverture hydrographique détaillée des rivières intérieures (trait)
- e écoumène
- h couverture hydrographique des Grands Lacs, du Fleuve Saint-Laurent et des océans environnants

Deux chiffres suivants : date de référence géographique

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2011, la date de référence géographique est le 1er janvier 2011.

- 11 La date de référence géographique est le 1er janvier 2011

Caractère suivant : format du fichier

- a fichier ArcGIS^{MD} (.shp)
- m fichier MapInfo^{MD} TAB (.tab)
- g fichier Langage de balisage géographique (Geography Markup Language [GML]) (.gml)

Deux derniers caractères : langue

_e	anglais
_f	français

Exemples de l'utilisation des règles d'attribution des noms

- Le Fichier numérique des limites des subdivisions de recensement de 2011 pour Terre-Neuve-et-Labrador, présentant des traits anglais en format GML : gcsd010a11g_e.zip
- Le Fichier des limites des régions économiques de 2011 pour l'Alberta présentant des traits français en format MapInfo : gre_048b11m_f.zip



Renseignements supplémentaires

Remerciements

Il faut remercier en premier lieu les agriculteurs canadiens. Le succès du programme statistique sur l'agriculture au Canada repose sur leur soutien constant. À tous les cinq ans, nous leur demandons de répondre au Recensement de l'agriculture et, dans l'intervalle, nous communiquons avec beaucoup d'entre eux pour mettre à jour les statistiques qui décrivent ce qui se passe dans le secteur de l'agriculture. Nous apprécions la collaboration des agriculteurs dans tout le Canada et nous espérons que cette publication fera comprendre à un vaste éventail de Canadiens à quel point les agriculteurs doivent surmonter des obstacles et faire preuve d'esprit novateur dans la production agricole pour le Canada et pour le monde.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle.

Droit d'auteur

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, 2012

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'Entente de licence ouverte de Statistique Canada.

N^o (numéro) 92-637-G au catalogue

Périodicité : Irrégulier

Ottawa